



Synthèse de la

Stratégie 2008 - 2018 de CIFOR

Faire une différence pour les forêts et les populations

Une stratégie pour une ère nouvelle

Cette synthèse présente les éléments distinctifs de la Stratégie de CIFOR pour 2008–2018. Pour en savoir plus sur l'orientation stratégique de CIFOR et lire le document complet, consultez le site www.cifor.cgiar.org/strategy

La première stratégie de CIFOR, énoncée en 1996, a établi les bases et l'orientation d'une recherche innovatrice qui a fort influé sur la façon de comprendre et mettre en pratique l'aménagement des forêts tropicales et subtropicales. Les forêts du monde ont toutefois remarquablement changé depuis la fondation de CIFOR, ainsi que la perception que nous en avons.

Un des nombreux changements est avant tout que les forêts sont aujourd'hui au centre du débat mondial sur le changement climatique. Nous sommes conscients que le déboisement est la cause de près de 20 pour cent des émissions de carbone dans le monde et qu'en ralentissant le recul des forêts, le réchauffement de la planète peut être atténué de façon vitale et rentable.

En même temps, de nouvelles forces provoquent le déboisement et la dégradation des forêts. Entre autres, l'appui en faveur des biocombustibles accordé par des gouvernements soucieux du réchauffement de la planète conduit au déboisement dans certaines régions.

Afin de faire face à ces obstacles, CIFOR a conçu une nouvelle stratégie pour une ère nouvelle. Nous avons élaboré cette stratégie suite à de nombreuses consultations avec notre personnel et nos associés, y compris des bailleurs de fonds, décideurs, chercheurs, guides d'opinion et organismes non gouvernementaux. Approuvée par le Conseil d'administration (*Board of Trustees*) en mai 2008, cette stratégie nous guidera dans nos travaux au cours des 10 prochaines années jusqu'en 2018.

Les forêts important

Il est presque impossible d'exagérer l'importance des forêts. D'après la Banque mondiale, plus de 1,6 milliard de personnes dépendent plus ou moins des forêts pour subvenir à leurs besoins (énergie, aliments et plantes médicinales).

Les forêts contribuent à une majeure partie de la biodiversité du monde et offrent une gamme de fonctions écologiques, essentielles au bien-être de la planète. Elles aident à stabiliser les sols, réduisent l'érosion et assurent un approvisionnement continu en eau fraîche et potable. Comme elles stockent du carbone atmosphérique, les forêts réduisent aussi les principaux gaz à effet de serre qui accentuent le changement climatique mondial.

En 2003, le commerce international de bois scié, pâte à papier, et planches atteignait presque 150 milliards de dollars US, soit plus de 2 pour cent du commerce mondial. Deux-tiers de la production et de la consommation de ces produits forestiers ont eu lieu dans les pays en développement, où les exploitations forestières emploient un grand nombre de travailleurs ruraux.

Les tendances

Les forêts disparaissent et se dégradent. Autrefois, alors qu'elles recouvraient presque la moitié des terres de notre planète, les forêts en recouvrent aujourd'hui moins de 30 pour cent. Environ 13 millions d'hectares de forêts vierges sont perdues chaque année. Ces dernières années, c'est en Asie du sud-est, suivie de l'Afrique et de l'Amérique du sud, que les taux de déboisement ont été les plus élevés.

Outre le déboisement, les populations dégradent l'écologie forestière en raison d'activités qui changent la structure, la composition et l'intégrité des forêts. En conséquence, les avantages que nous apportent les forêts, diminuent et le bien-être des populations qui en sont tributaires et dont nombreuses sont déjà extrêmement pauvres, est menacé.

Nous progressons quelque peu vers un aménagement des forêts qui est durable, mais les tendances mondiales prédominantes sont négatives. Côté positif, le recul des forêts vierges est en partie compensé par l'aménagement intensif de plantations en vue de répondre à nos besoins de produits du bois. Les initiatives de conservation augmentent aussi.

Côté négatif, nous continuons à dégrader les forêts tropicales et à les convertir à d'autres usages. Ces tendances négatives sont exacerbées par la restructuration, la réduction des effectifs et la décentralisation en cours des organismes chargés de la politique forestière et de l'aménagement des forêts dans bon nombre de pays.

En même temps, la mondialisation a une forte influence sur la production et le commerce de produits forestiers, les multinationales jouant un rôle plus important. La croissance économique rapide de la Chine, en particulier, a un profond retentissement sur le commerce des produits forestiers et continuera d'influer sur la façon dont les forêts sont utilisées en Asie, en Afrique et ailleurs.

Les enjeux et les opportunités

Les gouvernements, les organismes internationaux, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et la société civile ont tous un rôle à jouer, si nous voulons arrêter le recul et la dégradation des forêts et améliorer le bien-être des populations qui en sont tributaires. De plus, nos efforts collectifs doivent être soutenus par une recherche scientifique valable et rigoureuse. CIFOR est maintenant à la pointe d'une ère nouvelle, où une attention accrue est accordée aux forêts, principalement

mais pas exclusivement en raison du changement climatique.

Les augmentations récentes du prix de la nourriture ont provoqué un intérêt croissant en agriculture, et l'attention portée à la foresterie pourrait également s'accroître en conséquence. CIFOR est bien placé pour tirer parti de ces tendances, au profit des forêts et des populations.



© Daniel Murdiyarto

La Stratégie 2008–2018 de CIFOR

Notre objectif

Nous favorisons le bien-être humain, la conservation de l'environnement et l'équité en effectuant une recherche qui vise à éclairer les politiques et les pratiques qui affectent les forêts dans les pays en développement.

Nos valeurs

Nous attachons de l'importance :

- à avoir une influence
- au professionnalisme
- à l'innovation et la réflexion critique
- au respect et à la collaboration

Notre vision des choses

Nous nous représentons un monde où :

- les forêts ont une priorité à l'ordre du jour politique
- les populations reconnaissent combien les forêts sont importantes au maintien de leur moyens de subsistance et des écosystèmes.
- les décisions qui influent sur les forêts, et sur les populations qui en sont tributaires, reposent sur une science et des principes solides de bonne administration et reflètent les perspectives des pays en développement et des populations tributaires de la forêt.

Notre ambition

- CIFOR est une source majeure d'informations et d'études sur :
 - les rapports entre les forêts, la pauvreté et l'environnement et la façon dont l'aménagement et les mesures de gestion affectent les moyens de subsistance et la conservation en conséquence
 - les moyens de mettre à profit les forêts afin d'atténuer les conséquences du changement climatique et de s'y adapter
 - les effets du commerce et de l'investissement mondialisés sur les forêts et les collectivités qui en sont tributaires
- CIFOR est réputé pour analyser et transmettre des considérations selon des méthodes qui incluent de façon crédible les parties concernées moins fortes, comme les femmes, les collectivités tributaires des forêts et les pays en développement

Ordre du jour de notre recherche stratégique

Notre recherche est axée sur six domaines synergétiques liés, qui reflètent le caractère intersectoriel de l'aménagement des forêts :

1 Le renforcement du rôle des forêts pour **atténuer** le changement climatique

2 Le renforcement du rôle des forêts pour **s'adapter** au changement climatique

3 L'amélioration des moyens de subsistance grâce à une foresterie des **petits exploitants** et **collectivités**

4 La gestion des échanges entre la **conservation** et le **développement** à l'échelle du paysage

5 La gestion des effets du **commerce** et de l'**investissement** mondialisés sur les forêts et les collectivités qui en sont tributaires

6 L'aménagement durable des **forêts de production** tropicales

Domaine de recherche



Le renforcement du rôle des forêts pour **atténuer** le changement climatique

Le changement de l'utilisation des terres en raison du déboisement est une cause importante des émissions de carbone et contribue au réchauffement de la planète en dégageant plus de dioxyde de carbone que la totalité du secteur des transports, lui-même un grand consommateur de carburants. En ne prenant que le Brésil et l'Indonésie, le volume des émissions de carbone dues au déboisement équivaut au volume total que tous les pays figurant à l'Annexe 1 se sont engagés à réduire, durant la première phase du Protocole de Kyoto. Un sujet clé des négociations à venir de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) consistera à trouver les méthodes qui permettront de conserver les réservoirs de carbone terrestres et réduire les émissions de carbone résultant des changements de l'utilisation des terres.

Nous devons nous assurer que les programmes visant à réduire les émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD) sont au cœur de tout régime climatique futur. En même temps, nous devons consolider les mesures visant à accroître les bassins de

carbone des forêts, grâce à un aménagement durable des forêts et des tourbières.

Notre but est de s'assurer que le régime climatique international après 2012 et les programmes REDD au niveau national sont efficaces, équitables et apportent des avantages aux collectivités concernées dans les pays en développement. Dans 4 ans, la recherche de CIFOR aura éclairé, dans au moins cinq pays, les négociations tournées vers un régime REDD mondial, et influé sur les politiques et stratégies REDD au niveau national.

Thèmes de la recherche

- Elaborer les méthodes et meilleures pratiques permettant d'évaluer et de gérer les stocks de carbone dans les paysages de forêts tropicales
- Sélectionner les politiques, les conditions de gouvernance et les modalités de paiement qui permettront une mise en œuvre efficace des programmes REDD
- Comprendre l'économie politique et les obstacles à l'adoption de politiques en faveur de régimes REDD efficaces, équitables et équitables

Le renforcement du rôle des forêts pour **s'adapter** au changement climatique

Le changement climatique affecte déjà gravement les forêts, les ressources naturelles et les moyens de subsistance des populations. Au cours du siècle dernier, la Terre s'est réchauffée d'environ 0,7°C. Si nous ne prenons pas de mesures pour faire face au changement climatique, les températures pourraient augmenter plus rapidement encore, entre 1,4°C et 5,8°C au cours des 100 prochaines années. Dans les pays en développement, les populations pauvres sont particulièrement vulnérables aux conséquences du changement climatique, si ce n'est parce qu'elles vivent et travaillent souvent précisément dans les zones (plaines inondées, flancs des montagnes, deltas) où les catastrophes naturelles sévissent le plus souvent.

Nous faisons face à deux grands enjeux : réduire la vulnérabilité des secteurs qui sont le plus sensible à la variabilité du climat (comme les ressources forestières et les ressources en énergie et en eau) et « rendre résistantes au climat » les activités de développement futures. La majorité des pays ont déjà établi des plans ou projets d'adaptation, mais peu d'entre eux tiennent compte des forêts dans cette adaptation. Nous devons inclure les forêts dans les politiques d'adaptation au changement

climatique, pour deux raisons : premièrement, en raison de leur vulnérabilité et, deuxièmement, en raison du rôle qu'elles jouent pour réduire la vulnérabilité de la société aux pertes dues au changement climatique.

Notre objectif est double : s'assurer que la politique et la pratique en matière de foresterie répondent de façon adéquate à la nécessité de protéger les moyens de subsistance des populations tributaires de la forêt contre un changement nuisible du climat ; et s'assurer que les stratégies d'adaptation intègrent un aménagement amélioré des forêts. Dans 5 ans, la recherche de CIFOR aura éclairé, dans au moins cinq pays, l'adoption par la CCNUCC d'une série de méthodes éprouvées pour évaluer la vulnérabilité liée aux forêts, et de critères pour un aménagement adaptatif des forêts ; elle aura aussi influé sur les politiques d'adaptation liées aux forêts de ces pays.

Thèmes de la recherche

- Incrire l'adaptation du changement climatique, dans l'aménagement des forêts
- Intégrer la foresterie dans l'adaptation au changement climatique

Domaine de recherche

3

L'amélioration des moyens de subsistance, grâce à une foresterie des **petits exploitants et collectivités**

Les activités reposant sur les forêts assurent environ 30 millions d'emplois libres dans les pays en développement, ainsi que 13 à 35 pour cent de tous les emplois ruraux non agricoles. Pourtant, un grand nombre des quelque 240 millions d'habitants qui vivent dans les zones forestières, vit dans la pauvreté. Paradoxalement, peu de connaissance empirique existe pour répondre à des questions fondamentales, mais fort pertinentes, ayant trait au rapport foresterie-pauvreté.

Dans les pays en développement, au moins un quart des terres boisées relève d'une façon ou d'une autre de l'autorité des collectivités, et cette part augmentera probablement. Les marchés domestiques pour les produits forestiers s'étendent également et ils devraient offrir de nouvelles opportunités économiques pour les ménages aux faibles revenus. Nous devons obtenir de meilleurs renseignements concernant les politiques et les pratiques qui pourraient aider les petits exploitants et les collectivités à prospérer dans leurs exploitations forestières.

Notre but est de mieux faire comprendre les liens qui existent entre les forêts et le bien-être humain. Dans 5 ans, CIFOR aura influencé, dans au moins cinq pays, la façon dont les préoccupations de foresterie des petits exploitants et collectivités sont inscrites dans les stratégies d'atténuation de la pauvreté.

Thèmes de la recherche

- Sélectionner les pratiques d'aménagement qui sont appropriées à la foresterie des petits exploitants et collectivités, y compris la mise en place de systèmes de protection pour la biodiversité des forêts
- Déterminer des mesures institutionnelles locales efficaces pour renforcer les résultats découlant de la foresterie des petits exploitants et collectivités
- Elaborer des politiques et créer des organismes pour accroître la coordination, la productivité, la durabilité et la rentabilité des exploitations à petite échelle

Domaine de recherche

4

La gestion des échanges entre la **conservation** et le **développement** à l'échelle du paysage

Les initiatives de conservation sont principalement axées sur l'optimisation de l'aménagement des zones protégées ; pourtant, la biodiversité du monde se produit en majeure partie dans une véritable mosaïque fragmentée de paysages, en dehors des zones protégées. Diverses utilisations des terres en sont souvent faites. Pour une utilisation et une conservation durables intégrées dans les paysages tropicaux, il faut reconnaître que des échanges inhérents existent entre les deux.

On accorde de plus en plus d'importance à ce que les services forestiers soient fournis moyennant des paiements pour des services environnementaux (PSE). Grâce aux PSE, la compensation sert à mettre fin aux échanges difficiles entre les intérêts des propriétaires terriens et les utilisateurs des services. Pour bien comprendre le potentiel des programmes PSE, il est nécessaire de comparer leur efficacité avec d'autres méthodes possibles de conservation. Il est impératif d'assurer une science fiable pour déterminer les meilleures façons de

gérer les échanges entre la conservation et le développement.

Notre but consiste à réorienter la politique et la pratique vers des méthodes de conservation et de développement plus efficaces, efficientes et équitables. Dans 7 ans, les politiques et pratiques d'au moins deux grands organismes internationaux de conservation et bailleurs de fonds, et au moins cinq gouvernements nationaux, commenceront à mettre en évidence les résultats de la recherche de CIFOR.

Thèmes de la recherche

- Développer de meilleures méthodes d'évaluation des services environnementaux
- Mettre en place des tribunes permettant de négocier les échanges de conservation et de développement
- Bien comprendre l'efficacité relative des cadres institutionnels et des autres méthodes possibles de conservation

Domaine de
recherche

5

La gestion des effets du **commerce** et de l'**investissement** mondialisés sur les forêts et les collectivités qui en sont tributaires

Un commerce accru de produits forestiers et l'investissement dans des industries basées en forêt, sont susceptibles de stimuler la croissance économique. Les pays en développement exportent chaque année des produits du bois d'une valeur de plus de 23 milliards de dollars US ; pourtant, dans biens des régions, une petite part seulement des bénéfices profite aux producteurs à petite échelle et aux habitants de la forêt. Des pratiques commerciales inéquitables, des marchés désorganisés, la corruption et des gouvernements faibles sont tous des facteurs qui amoindrissent la contribution que les forêts pourraient faire à une amélioration des moyens de subsistance locaux.

Au cours des prochaines années, un certain nombre de tendances mondiales auront des répercussions importantes sur les forêts et les populations qui en sont tributaires, entre autres : la demande de la Chine pour des produits du bois ; l'orientation géographique de la production du bois d'œuvre vers d'autres pays que l'Asie ; un plus grand investissement dans la plantation d'arbres industriels ; et la demande accrue pour des biocarburants. Afin de mieux gérer les

conséquences du commerce et de l'investissement mondialisés sur les forêts, les gouvernements et d'autres parties concernées ont besoin de la recherche pour élaborer des scénarios qui éclairent les implications des tendances actuelles et prévues pour les forêts et les moyens de subsistance basés sur la forêt.

Notre but consiste à déclencher des changements importants dans les normes mondiales d'investissement, comme l'évaluation du risque, le suivi et la communication de l'information. Dans 5 ans, la recherche de CIFOR aura influencé les processus décisionnels d'au moins trois pays, qui pourront gérer de façon plus efficace les conséquences du commerce et de l'investissement sur les forêts et les collectivités qui en sont tributaires.

Thèmes de la recherche

- Bien comprendre les tendances du commerce et de l'investissement
- Evaluer les moyens permettant de gérer les conséquences nationales et locales des tendances du commerce et de l'investissement

Comme les forêts de production constitueront jusqu'à 80 pour cent du patrimoine forestier permanent de nombreuses régions tropicales, il est probable que les populations tributaires de la forêt qui y vivent, à l'intérieur ou en bordure, seront nombreuses à être affectées par la façon dont elles sont aménagées. Au cours des vingt dernières années, la collectivité mondiale a recherché des méthodes à long terme pour faciliter l'aménagement durable des forêts. Suite à ces initiatives, une superficie croissante de forêts vierges a été mise de côté pour la production de bois d'œuvre dans le cadre d'un aménagement durable. Toutefois, la durabilité demeure un but évasif dans bien des pays où les principes fondamentaux d'aménagement forestier n'ont pas réellement changé ces dernières décennies.

Pour la plupart, les modèles actuels pour un aménagement durable des forêts sont viables uniquement pour les grandes exploitations. Ils sont conçus pour les grosses entreprises qui exploitent la forêt vierge non exploitée, et non pas pour les entreprises à moyenne ou petite échelle qui travaillent dans les forêts secondaires ou exploitées. Une recherche est nécessaire en vue de réexaminer les paradigmes actuels

d'aménagement pour les forêts tropicales de production et faciliter l'élaboration de règles nouvelles, équitables et écologiques.

Notre but consiste à précipiter une réorientation de ces paradigmes sur la façon dont les forêts de production sont aménagées, et par qui. Dans 10 ans, la recherche de CIFOR aura contribué, dans au moins cinq pays, à une augmentation significative des forêts de production aménagées pour des produits et services au-delà du bois d'œuvre. Au niveau mondial, les décisions, normes et directives en matière d'investissement des principaux bailleurs de fonds et organismes de foresterie mettront progressivement en évidence cette réorientation des paradigmes.

Thèmes de la recherche

- Déterminer de meilleurs régimes de forêts et de politiques forestières
- Elaborer des outils et une information pour des forêts de production mieux aménagées allant au-delà de l'Exploitation à effets réduits
- Bien comprendre les valeurs, les droits et la contribution aux avantages des populations locales

Positionnement et avantage comparé

Nous concentrerons notre recherche sur les domaines où nos points forts et notre expertise sont susceptibles d'avoir le plus d'effet. Nous conserverons les qualités uniques qui distinguent notre recherche de celle d'autres organismes et donnons à CIFOR un avantage comparé. Cet avantage découle de :

- notre personnel multidisciplinaire de grande qualité
- nos associations très diverses avec des établissements et des particuliers à travers le monde
- notre aptitude à aborder les problèmes mondiaux grâce à notre recherche pertinente à tout point de vue national
- notre profonde compréhension des besoins et des opinions des populations forestières pauvres et désavantagées
- notre nom de marque, qui est associé à une recherche et une analyse de haute qualité

Réputation pour une recherche de haute qualité

Notre ambition est que CIFOR soit le premier point de contact pour les chercheurs, intervenants et décideurs forestiers qui cherchent à obtenir

une information et une analyse fiables. Bien entendu, différentes parties forestières concernées évaluent la crédibilité de différentes façons. Pour la communauté scientifique, la crédibilité se mesure par la qualité de la recherche, en se penchant plus particulièrement sur l'innovation, l'objectivité et des références reconnues de publication dans de grands journaux scientifiques. En revanche, les décideurs jugent la crédibilité en fonction de la qualité de l'analyse et du conseil, et de l'intérêt qu'elle présente aux questions de politique urgentes. Du point de vue du bailleur de fonds, la crédibilité s'achève en utilisant les ressources limitées de façon efficace et appropriée, en favorisant les associations pour parvenir à des résultats, et en fournissant des informations de haute qualité. Grâce à notre nouvelle stratégie, nous nous assurerons que notre recherche satisfait toutes ces parties concernées.

Afin de maintenir la crédibilité comme source de produits publics internationaux, nous produirons des publications de plus haute qualité et figurerons dans davantage de journaux de haute influence. Nous soutiendrons le mouvement à l'Accès libre, qui rend la littérature scientifique plus disponible au public. Outre les articles de journaux et les livres que nous publierons, nous continuerons à faire connaître les résultats de notre recherche sous d'autres formes, comme les manuels et les notes d'information en matière de politique. Nous améliorerons également nos procédures de gestion des données et faciliterons davantage l'accès à nos

données à nos clients, associés et autres parties concernées.

CIFOR à titre d'employeur

Nous attirerons et garderons un personnel de haute qualité. Nous sélectionnerons de façon proactive de très bons candidats pour les postes de scientifiques. Afin de maintenir un bon équilibre et une bonne diversité du personnel masculin et féminin, nous encouragerons les femmes de pays en développement à soumettre leur candidature pour des postes vacants, en ciblant nos annonces publicitaires et en atteignant des groupes marginalisés. Nous créons un environnement de travail équipé de moyens de communications, de services bibliothécaires et d'un personnel de soutien, tous excellents.

Notre façon d'aborder la responsabilité sociale aura trois objectifs principaux :

- s'assurer que nos méthodes de recherche et notre façon de concevoir les associations mettent en évidence les meilleures pratiques, comme celle de partager nos résultats avec les collectivités
- créer des associations avec les collectivités avoisinantes
- modéliser la conduite des affaires environnementales en entreprenant des activités d'« écologisation »

Nos activités d'écologisation minimiseront l'utilisation de l'énergie, de l'eau, du papier et des pesticides et réduiront l'empreinte de carbone de CIFOR.

Associations

CIFOR occupe un créneau dans le grand univers des organismes qui se consacrent à la recherche forestière. Afin d'avoir une influence significative, nous devons forger et maintenir des relations stratégiques avec divers associés aux niveaux national, régional et international. Trois relations ont particulièrement de l'importance :

- **Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)**

Faire partie du GCRAI confère de nombreux avantages : un lien étroit avec ses réseaux mondiaux ; des associations avec d'autres centres ; l'accès à divers services, et bien d'autres. En outre, une part importante du financement de CIFOR provient du GCRAI. Satisfaire les demandes administratives établies du GCRAI est un enjeu pour nous, compte tenu de notre petite taille par rapport à d'autres centres. Nous réduirons les frais de transactions en créant des associations stratégiques avec d'autres centres, tout en étant plus sélectifs dans notre participation aux initiatives de l'ensemble du Système.

- **Le Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF)**

D'importantes opportunités existent pour une collaboration entre CIFOR et le Centre international pour l'agroforesterie, compte tenu que ce dernier est fortement axé sur les arbres dans des paysages agricoles. Nous consoliderons notre alliance avec le Centre international pour l'agroforesterie de façon à nous apporter des avantages mutuels, minimiser les frais de transactions, accroître l'efficacité et l'efficience, et ajouter de la valeur aux portefeuilles de recherche des deux Centres.

- **Le Gouvernement indonésien**

Les relations de CIFOR avec l'Indonésie sont

définies par le fait qu'il s'agit d'un organisme international de recherche dont le mandat consiste à créer des produits publics mondiaux, tout en s'efforçant de soutenir l'ordre du jour du pays d'accueil en matière de recherche en politique forestière. Nous continuerons à travailler en liaison étroite avec le Ministère de la foresterie, afin de cerner les domaines éventuels de collaboration dans la recherche et l'extension des services.

Des évaluations indépendantes laissent entendre que les démarches CIFOR axées sur les associations ont donné d'excellents résultats. A mesure que nous progressons, nous sélectionnerons des associés de façon plus stratégique et nous gérerons nos associations



avec plus de cohérence. Bien que CIFOR n'ait jamais eu d'unité de renforcement des capacités, nous considérons le renforcement des capacités comme une contribution utile à notre influence. Dans le cadre de nos associations en recherche, nous renforcerons nos capacités lorsqu'il sera approprié et rentable de le faire ; dans la majorité des cas, il s'agira d'« apprendre en faisant » plutôt qu'en entreprenant des activités plus formelles de renforcement des capacités.

Mandat mondial, intérêt local

Nous nous engageons à réaliser des produits publics internationaux qui influent sur la liste mondiale des préoccupations forestières et qui ont des répercussions positives sur les forêts et les populations du monde. Il s'agit d'un enjeu

important pour un organisme de la taille de CIFOR. Par conséquent, nous porterons notre attention sur un nombre limité de domaines de recherche, plutôt que sur les priorités propres à chaque région, de façon que les équipes de recherche se concentrent bien sur la provision de produits publics internationaux. Toutefois, les thèmes figurant dans les domaines de recherche seront toujours éclairés par la réalité sur le terrain. Nous sommes conscients qu'atteindre le bon équilibre entre le travail au niveau mondial et le travail au niveau plus local, représente un enjeu appréciable.

Le siège de CIFOR en Indonésie est essentiel pour ses opérations. En priorité, nous remettons en place à Bogor une masse critique de scientifiques recrutés dans le monde entier. En complément, nous entretenons une culture qui accorde de



l'importance au réseautage, aux associations et à la communication interne.

Nous concentrerons notre recherche dans quatre régions : le Bassin de l'Amazonie, le Bassin du Congo, l'Asie du sud-est et les terres arides d'Afrique. Lorsque CIFOR décidera quand et où son personnel sera basé, nous examinerons si les opportunités d'associations appropriées existent ou non ; s'il est efficace et efficient d'effectuer une recherche ; et si des ressources sont disponibles. Dans les régions où CIFOR a des activités de recherche importantes, elles seront tout d'abord accomplies par des associés. Nous ouvrirons des bureaux de CIFOR, uniquement dans des circonstances exceptionnelles.

La position de CIFOR est, et continuera d'être à l'extrémité 'recherche' du spectre recherche-développement. En collaborant avec des organismes de la société civile, des organismes de développement et d'autres parties concernées, nous entretiendrons des voies pour acheminer nos résultats en recherche qui pourront être convertis en résultats de développement, sans nous engager nécessairement dans des activités de développement. Si les parties concernées demandent que CIFOR s'engage dans des activités de développement en des lieux spécifiques, nous serons sélectifs en répondant à ces demandes et envisagerons uniquement les opportunités qui sont au cœur de nos objectifs de recherche.

Maintenir l'indépendance de CIFOR

CIFOR continuera d'assurer une information fiable et de haute qualité à diverses parties concernées, en particulier aux responsables des politiques et aux décideurs. Afin de consolider les effets de sa recherche, l'engagement de CIFOR dans le processus de politique sera plus stratégique et proactif. Tout en continuant d'éviter de prendre une position spécifique sur les questions de politique, CIFOR s'assurera que les résultats de recherche appropriés et leurs implications éclairent les débats et la prise de décision à cet égard.

Toutes nos ambitions reposent sur une mobilisation efficace des ressources. Entre 2000 et 2007, le revenu de CIFOR s'est accru approximativement de 45 pour cent, 45 à 50 pour cent du budget n'ayant pas été limité. Nous maintiendrons ou augmenterons le taux des fonds non limités à limités et la diversité de nos sources de financement. Nous attribuerons des fonds non limités de façon plus stratégique, et nous serons plus sélectifs à accepter des fonds limités. Nous nous concentrerons à nous procurer des fonds limités de moitié en lançant sur le marché des domaines de recherche plutôt que des projets spécifiques.

Nous sommes favorables aux possibilités d'étendre nos associations de recherche stratégique au

secteur privé, s'il est attendu que la recherche réalise des produits publics internationaux qui soutiennent la mission de CIFOR.

Extension efficace de services

Durant ses 15 premières années, CIFOR a souvent été au tout premier rang des débats internationaux sur la foresterie, fréquemment établissant l'ordre du jour et fournissant aux responsables de politique et aux intervenants des messages fondés

sur la science. La stratégie de communication de CIFOR a fondamentalement été de cerner les messages clé et cibler des publics pour une activité de recherche spécifique, ainsi que d'élaborer un plan précis de dissémination pour atteindre et faire participer ces publics. Nous continuerons de communiquer nos résultats de recherche aux médias traditionnels, mais nous utiliserons de plus en plus les médias informatisés et les nouvelles technologies de communication en participation.





Siège de CIFOR

Adresse : Jalan CIFOR, Situ Gede, Bogor Barat 16115, Indonésie

Adresse postale : P.O. Box 0113 BOCBD, Bogor 16000, Indonésie

Tél. : +62 (251) 8622 622 ; Fax : +62 (251) 8622 100 ; Courriel : cifor@cgiar.org

www.cifor.cgiar.org

Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

Nous favorisons le bien-être humain, la conservation de l'environnement et l'équité en effectuant une recherche qui vise à éclairer les politiques et les pratiques qui affectent les forêts dans les pays en développement. CIFOR est l'un des 15 centres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Le siège de CIFOR est situé à Bogor, en Indonésie. CIFOR a également des bureaux en Asie, en Afrique et en Amérique du sud. CIFOR travaille dans plus de 30 pays dans le monde et a des contacts avec des chercheurs dans 50 organismes internationaux, régionaux et nationaux.

